**Appel à projets colloques 2024**

Préambule

Dans le cadre de l’appel à projets colloques 2024, la Région Bretagne, Rennes Métropole, Brest métropole et le Département du Finistère s’associent dans une démarche de mise en commun de leurs calendriers et d’un formulaire de demande proposant un socle commun à remplir par les porteurs de projet bretons. Elle s’inscrit dans une volonté d’harmoniser et de rendre lisible les aides des collectivités à l’organisation de colloques sur le territoire breton.

Présentation

Le formulaire suivant est à remplir par les porteurs souhaitant solliciter un financement auprès de la Région Bretagne (***périmètre de bénéficiaires localisés dans le Finistère et le Morbihan***) et/ou de Brest métropole et/ou du Département du Finistère

 L’appel à projets de chaque collectivité conserve des spécificités propres liées aux objectifs et aux modalités d’instruction et d’intervention. Il est possible de les consulter en cliquant sur les liens suivants :

* Pour la Région Bretagne : https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/soutien-aux-colloques-internationaux/
* Pour Brest métropole : https://www.brest.fr
* Pour le Département du Finistère : https://www.finistere.fr/A-votre-service/Economie-International/Enseignement-superieur-et-recherche/Aide-a-l-organisation-de-colloques-congres-et-autres-manifestations-scientifiques

Ce tableau résume les principales caractéristiques des appels de chaque collectivité :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Collectivité | Éligibilité | Priorité(s) |
| Bénéficiaire | Localisation | Autre(s) aspect(s) |
| Région Bretagne | Établissement ESR,organisme de recherche-> **Implanté en Bretagne** | Sur le territoire breton | **Colloques internationaux uniquement** | Inscription dans la **S3 bretonne** |
| Brest métropole | Établissement ESR,organisme de recherche-> **Implanté sur Brest métropole** | Sur le territoire de Brest métropole en priorité |  | **Axes prioritaires** :Mer – Numérique - Sciences du Vivant - Sciences Humaines et Sociales. |
| Département du Finistère  | Établissement ESR,organisme de recherche-> **Implanté en Finistère (sauf exception)** | Sur le territoire finistérien |  | **3 priorités :**-attractivité du territoire-développement économique -lien avec les politiques départementales |

Calendrier (prévisionnel)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Publication de l’AAP | Date limite de dépôt des dossiers auprès de l’établissement porteur | Date limite de dépôt des dossiers validés par les établissements porteurs pour l’instruction | Décision politique (*date prévisionnelle\**) |
| Région Bretagne | Septembre 2023  | Se renseigner auprès de l’établissement porteur | 12 décembre 2023 | Avril 2024 |
| Brest métropole | Février-mars 2024 |
| Département du Finistère  | Avril-mai 2024  |

*Sont concernées par cet appel à projets, les demandes de colloques se déroulant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Les colloques se déroulant avant les dates de décision des financeurs ne pourront pas avoir l’assurance de l’obtention du financement sollicité avant leur déroulement.*

*\*Sous réserve du vote du budget*

Modalités de remplissage du formulaire

* **Porteurs de projets :**

Pour les trois collectivités, vous devez remplir obligatoirement la partie commune du formulaire (pages 4 et 5) et joindre **tous** les documents suivants (*remplis avec les informations, prévisionnelles le cas échéant, connues au moment du dépôt de votre demande*) :

* Liste des membres du comité d’organisation
* Liste des membres du comité scientifique
* Liste des intervenants

***Dans les 3 pièces ci-dessus, préciser dans la mesure du possible, l’établissement d’origine et la nationalité des personnes mentionnées.***

* Programme prévisionnel du colloque/de la manifestation
* Appel à communication*,* le cas échéant
* Prospectus, posters et autres documents éventuels de promotion de la manifestation
* RIB et fiche SIRET (*uniquement en cas de changement récent ou si le bénéficiaire n’a jamais reçu de soutien du financeur jusqu’à présent*)

**IMPORTANT**: Une annexe supplémentaire spécifique à chaque collectivité est aussi à remplir par le porteur selon la ou les collectivité.s sollicitée.s.

**Un dossier complet contient : la partie commune complétée, les pièces jointes et la ou les annexe(s).**

* **Établissement :**

Il vous est demandé d’instruire l’ensemble des demandes déposées sous votre tutelle *(voir Annexe Établissement p. 11)*

Modalités de dépôt du formulaire

*Cette partie fait référence au calendrier précisé ci-dessus.*

Les **porteurs de projet** sont invités à envoyer **leur dossier complet** à la direction/au service recherche de **l’établissement porteur**.

Chaque établissement détermine une date limite de dépôt des dossiers qui lui est propre de façon à ce qu’il puisse transmettre l’**ensemble de ses dossiers validés et priorisés** **au plus tard le 12 décembre 2023** au contact référent : colloques@aub.bzh. Il est demandé à chaque établissement d’accompagner ses dossiers d’une signature par demande *(format proposé en Annexe Établissement p. 11)* ou d’une lettre de soutien globale signée par le.la responsable de l’établissement et/ou son.sa représentant.e légal.e.

Les dossiers seront ensuite analysés selon les modalités de chaque financeur.

Partie commune

|  |
| --- |
| **Formulaire de demande d’aide pour l’organisation de colloques et congrès scientifiques** |
| Demande de subvention auprès de : (*plusieurs choix possibles, se référer aux critères de chaque financeur plus haut*)[ ] Conseil régional de Bretagne [ ] Brest métropole[ ] Conseil départemental du Finistère  |
| Nature du projet :[ ] Colloque [ ]  Congrès [ ]  Autre manifestation scientifique, préciser : Dimension : [ ] Locale [ ] Régionale [ ] Nationale [ ] Internationale |
| Identification du projet |
| Acronyme :Intitulé en français : |
| 1. Responsable scientifique de l’organisation de la manifestation
 |
| Nom – Prénom :Fonction :Équipe/Unité de recherche :Adresse e-mail :Téléphone : |
| Organisme de tutelle/Établissement (*organisme gestionnaire bénéficiaire de l’aide demandée*) :Référent administratif de l’unité et/ou gestionnaire du colloque (*personne à contacter pour toute question administrative ou financière*): Nom – Prénom :Fonction :Institution de rattachement :Adresse postale :Adresse e-mail :Téléphone : |

|  |
| --- |
| 1. Projet
 |
| Dates prévisionnelles du colloque/de la manifestation (*entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024*) : |
| Lieu du colloque/manifestation :  |
| Le colloque est-il organisé régulièrement : [ ] Oui [ ] NonSi oui, préciser les références et les lieux des éditions précédentes : |
| Description du colloqueThématique principale développée (*1 ligne*)Description du colloque/de la manifestation (*10-15 lignes*) [préciser les objectifs et le contenu du colloque/de la manifestation] : |
| Public visé par le colloque (*enseignant.e.s, chercheur.se.s, autres professionnel.le.s, étudiant.e.s, grand public*) *(****Préciser en******5 lignes****) : Il est obligatoire de préciser pour chacune de ces catégories le taux de participation prévisionnel.*Veuillez compléter le tableau ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nombre pressenti | Participant.e.s | Intervenant.e.s |
| au total |  |  |
| Rattaché.e.s à un laboratoire/organisme français |  |  |
| Rattaché.e.s à un laboratoire/organisme hors de France  |  |  |

 |
| Retombées attendues du projet (développement de collaboration(s) scientifique(s), de partenariat(s), autres…) (*Préciser en 5-10 lignes*) :Livrables : Publications envisagées : [ ]  Oui [ ]  Non *Si vous le souhaitez, préciser en 3-5 lignes, maximum.* |
| Données sur l’organisation du colloque/de la manifestation |
| Comité d’organisation : [ ] Oui [ ] NonComité scientifique international : [ ]  Oui [ ]  Non |
| Informations complémentaires (par ex., si vous souhaitez mettre en avant un élément différenciant sur les partenaires, une instance, une fédération internationale impliqué.e.s, …) |

|  |
| --- |
| 1. Budget prévisionnel
 |
| **RECETTES** | **DÉPENSES** |
| **Origine** | **Montant** | **Demandé/Acquis** | **Nature\*** | **Montant** |
| Inscriptions (prix unitaire = XX €) |  |  | Hébergement |  |
| Établissement |  |  | Restauration |  |
| Brest métropole |  |  | Frais de gala |  |
| Région Bretagne |  |  | Déplacements |  |
| Département du Finistère |  |  | Communication |  |
| Autre collectivité *(préciser)* |  |  | Salaires et charges sociales des personnels non titulaires |  |
| Unité de recherche |  |  | Location de salle |  |
| Sociétés commerciales |  |  | Autres (préciser) |  |
| Autres *(préciser)* |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **TOTAL** |  |  | **TOTAL** |  |
| \*Il est important de consulter les précisions demandées sur le texte de l’appel à projets de chaque financeur (cf. lien, p.1)Remarque : Il est attendu dans le budget d’indiquer uniquement des dépenses de coûts directs liés à l’organisation du colloque. |

Annexe Conseil régional de Bretagne

|  |
| --- |
| Inscription du projet de colloque dans la stratégie régionale de recherche et d’innovation (S3) :  |
| Dans le cadre de la dynamique impulsée par la Commission européenne, la Région Bretagne s’est engagée dans une stratégie régionale de recherche et d’innovation (S3), qui s’appuie sur 5 domaines d’innovation stratégiques et un axe transversal en réponse aux transitions dans le prolongement de la BreizhCop.*https://www.bretagne.bzh/app/uploads/20\_DIRECO\_SIS\_01\_S3-b.pdf*Un projet de colloque peut être rattaché à la S3 en s’inscrivant : - soit dans un domaine d’innovation stratégique (DIS) (et un levier thématique correspondant)- soit dans l’axe transversal (et une.des transitions associées)- soit dans un domaine d’innovation stratégique (levier) et l’axe transversal (transitions). Un projet non rattaché à un DIS (« hors DIS) ni à l’axe transversal est un projet « hors S3 ». Veuillez cocher la.les case(s) correspondante(s) : |
| **Domaines d’innovation stratégiques** : [ ]  Économie maritime pour une croissance bleue [ ]  Énergies marines renouvelables [ ]  Navires du futur [ ]  Ports, logistique et transports maritimes [ ]  Sécurité maritime [ ]  Environnement, santé des océans et gestion du littoral [ ]  Bioressources et biotechnologies marines[ ]  Économie numérique sécurisée et responsable [ ]  Cybersécurité [ ]  lectronique [ ]  Photonique [ ]  Images et contenus/ Réseaux et IoT [ ]  Spatial [ ]  Technologies numériques sobres et responsables [ ]  Données et intelligence[ ]  Économie alimentaire du bien manger pour tous [ ]  Nouveaux systèmes de production agricole [ ]  Agriculture de précision [ ]  De l’amont à l’aval [ ]  Consommation de demain [ ]  Usine Agro. du futur | [ ]  Économie de la santé et du bien-être pour une meilleure qualité de vie [ ]  Technologies pour la santé [ ]  Handicap [ ]  Bien vieillir [ ]  (Bio)Thérapies innovantes [ ]  Prévention – nutrition – environnement - travail [ ]  Cosmétique[ ]  Économie de l’industrie pour une production intelligente [ ]  Matériaux [ ] Technologies liées à la production industrielle et technologies de production [ ]  Industrie des mobilités [ ]  Énergies [ ]  L’humain dans l’industrie et Usages[ ]  Hors DIS |
| **Insertion dans l’axe transversal** : [ ]  Oui [ ]  NonSi oui, préciser la (les) transition(s) concernée(s) : [ ]  Transitions numérique et industrielle[ ]  Transitions énergétique et écologique[ ]  Transitions sociale et citoyenne |
| Argumentaire sur l’inscription dans la S3 (*1 paragraphe : 5-10 lignes*) :*Il est possible d’expliquer pourquoi le projet de colloque ne peut s’intégrer dans la S3, le cas échéant.* |

Annexe Brest métropole

###### **1. Demandes complémentaires adressées à Brest métropole**

**Ce volet concerne des demandes complémentaires éventuelles faites à Brest métropole. Celui-ci doit impérativement être complété et renvoyé en même temps que la demande de subvention. Dans le cas contraire, la demande ne pourra pas être étudiée.**

**1.1. Sollicitation d’un élu.e de Brest métropole : ouverture, intervention**

🞏 oui

🞏 non

Si oui, merci de préciser le cadre, la date et l’heure souhaités…………………………………..………………………………

**1.2. Réception\* :**

\*sous réserve de l'accord de Brest métropole et de la disponibilité des salons de l'Hôtel de Ville.

🞏 oui

🞏 non

Si oui, merci d’indiquer :

- les dates et heures souhaitées : ………………………………………………………………………………………...……………..….

- le nombre de participants à la réception : …………………………..……………………………………………………..…………

NB : veuillez prendre note que Brest métropole met activement en place une politique de santé publique visant à limiter au maximum le service de boissons alcoolisées au cours des réceptions qu'elle organise.

**1.3. Dans le cas où le bénéficiaire est une association :**

**Attestation sur l’honneur :**

Le représentant légal de l’association ou de la fondation déclare que l’association souscrit au contrat d’engagement républicain annexé au décret pris pour l’application de l’article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait à : ………………….. Le : ……………………..

Signature :

###### **2. Information sur le service dédié à l’accueil de congrès sur Brest**

Vous pouvez, si besoin, faire appel au Bureau des Congrès de Brest métropole. Ce service a en effet vocation à accompagner gratuitement tout porteur de projets à chaque étape de la mise en œuvre d’un événement.

Vous trouverez ci-après l’adresse de son site Internet : Bureau des Congrès de Brest métropole (brest-metropole-congres.fr).



Annexe Conseil départemental du Finistère

|  |
| --- |
| La manifestation scientifique faisant l’objet d’une demande de soutien auprès du Département du Finistère doit répondre à au moins une de ces trois priorités :* L’attractivité du territoire
* Le développement économique
* Le lien avec les politiques départementales

Il est demandé au porteur de projet de cocher l’une ou plusieurs des cases correspondantes et d’argumenter en quelques lignes (5-10) l’inscription de la manifestation dans cette priorité. |
| [ ]  **Attractivité du territoire** : accueil de chercheurs internationaux de haut niveau ; nombre et pourcentage de participants internationaux ; accroissement des collaborations internationales…[ ]  **Développement économique** : ouverture du colloque aux professionnels, aux entreprises ; participation des professionnels et entreprises ; thème en lien avec les filières productives ou à fort potentiel du Finistère ; perspectives de valorisation des travaux de recherche…[ ]  **Lien avec les politiques départementales** (pour en savoir plus sur ses compétences et missions : <https://www.finistere.fr/Le-Conseil-departemental/Les-missions>) :* **Action sociale** : enfance, famille, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées, insertion…
* **Education** : collèges, éducation à l’environnement…
* **Aménagement du territoire et mobilités** : routes départementales, co-voiturage, itinéraires cyclables…
* **Environnement** : espaces naturels sensibles, qualité de l’eau, assainissement…
* **Culture et sport** : langue et culture bretonne…

Le Conseil départemental a par ailleurs décidé, en partenariat avec l’Etat, d’investir dans le champ des déserts médicaux. Ainsi, les manifestations scientifiques en lien avec les thématiques de la **santé** et du **paramédical** sont également prioritaires. |

Annexe Établissement

*L’instruction par l’établissement peut être remplie sur chaque dossier pris individuellement sur le format proposé ci-dessous ou de façon groupée dans une lettre de soutien globale sous format libre. Dans tous les cas, il est demandé que le document d’instruction soit signé par le.la responsable de l’établissement et/ou son.sa représentant.e légal.e (voir Modalités, pages 2-3).*

|  |
| --- |
| **Décision du Conseil Scientifique/Commission de la recherche de l’établissement ou responsable de l’établissement :** [ ]  Avis favorable**Responsable de l’organisme de tutelle :** Nom-Prénom :Signature : |